BULLETIN D'ADHESION SAISON 20..... – 20.....
REINSCRIPTION

Je soussigné, M /Mme /Mlle *(Nom et Prénom)* : _____

UNIQUEMENT A REMPLIR SI CHANGEMENT :

Demeurant *(Adresse) :* _____

N° téléphones : fixe _____ Portable _____

Adresse électronique : _____

Demande à adhérer à l'association PHARE OUEST COUNTRY, dont le siège social est défini Au *35, Route de Vert-Bois, 50110 Digosville, chez Madame Annie KADIM.*

UNE CHANSON que vous aimez particulièrement (pas forcément country) : _____

COURS SUIVI (S) :					
	ULTRA DEBUTANTS	LUNDI 19H30-20H00 ☐		MERCREDI 17H30 -18H00 ☐	
	DEBUTANTS	LUNDI 20H00-20H45 ☐		MERCREDI 18H00-18H45 ☐	
	DEBUTANTS +	LUNDI 21H00-22H00 ☐		MERCREDI 19H00-19H45 ☐	
	NOVICES	MERCREDI 20H00-20H45 ☐	**INTERS**	MERCREDI 21H00-22H00 ☐	

Je joins à mon adhésion les documents suivants :

- Bulletin d'adhésion dûment rempli.
- Une enveloppe timbrée libellée à mes nom et adresse (si pas d'adresse mail)
- Cotisation annuelle : **65 € / personne** (120 € pour 2, vivant même foyer). Enfants – 14 ans : 30 €
- Chèque : En 1 fois ☐ ou 2 fois ☐ espèces ☐

☐ Je m'engage à respecter le règlement intérieur de Phare Ouest Country (consultable à la demande)

Date : Signature de l'adhérent :

ATTESTATION MEDICALE

NOM : ..... PRENOM : ..... déclare à ce jour être apte à la pratique de la danse Country.

Pour tout problème médical connu lors de l'inscription à l'association PHARE OUEST COUNTRY de BRETTEVILLE, il vous appartient de nous le signaler et de nous fournir une autorisation médicale pour la pratique de cette activité.

.....

DATE : SIGNATURE :

Note d'information : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.